

ASSEMBLÉE ORDINAIRE MENSUELLE – PROCÈS-VERBAL
Le 10 décembre 2019, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseillères Jocelyne Querry Bossé, Marie-Josée Thériault, Martine Côté et le conseiller Bertrand LeClerc
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière, Monique Thériault, Directrice des finances et Linda L. Borris, greffière adjointe
Assistance : 1

Remise des certificats d'années de services à deux employé-e-s municipaux
Remise des budgets participatifs (500 \$ chacun) du ROC à deux organismes de la région

1. PRIÈRE
2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 49
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION 2019-236
Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié. **ADOPTÉE.**
4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS
Les membres du Conseil sont invités à déclarer un conflit d'intérêts lorsqu'il se présente.
5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - a. Réunion ordinaire mensuelle du 12 novembre 2019
RÉSOLUTION 2019-237
Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 12 novembre 2019, soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE.**
 - b. Réunion extraordinaire du 26 novembre 2019
RÉSOLUTION 2019-238
Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 26 novembre 2019, soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE.**
6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX
Aucune.
7. FINANCES
 - a. Budgets 2020
RÉSOLUTION 2019-239
En vertu de l'article 99(2) de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que le budget du fonds d'exploitation générale 2020 au montant de 3 186 266,00 \$ - incluant le mandat à couvrir de la Municipalité de 1 975 650,00 \$ - soit approuvé et, que le taux d'imposition pour l'année 2020 soit maintenu à 1,45 \$ du 100,00 \$ d'évaluation. **ADOPTÉE.**
RÉSOLUTION 2019-240
Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que le budget d'exploitation du service d'eau et égouts 2020 au montant de 729 908,00 \$ - incluant les frais aux usagers de 672 410,00 \$ - soit approuvé en vertu de l'article 117(4) de la Loi sur la Gouvernance locale, et que le taux de base annuel par unité soit augmenté à 450,00 \$; et, que le barème des frais aux utilisateurs des services d'eau et égouts municipaux soit approuvé tel qu'établi en fonction du taux de base pour les établissements résidentiels, commerciaux, industriels et institutionnels, avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020, en vertu de l'article 3 de l'arrêté municipal no 16-2019 portant sur les taux du service d'eau et égouts. **ADOPTÉE.**

b. Fonds de réserve

RÉSOLUTION 2019-241

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, qu'un montant de 75 594,50 \$, représentant le deuxième versement pour l'année financière 2019 dans le cadre de l'Entente sur le Fonds de la taxe sur l'essence (FTE), soit transféré d'un compte bancaire d'opération au compte de fonds de capitaux du FTE en vue du financement des projets présentés dans le plan quinquennal approuvé par l'entente. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2019-242

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, qu'un montant de 17 187,46 \$ du fonds de réserve du Parc Hector Savoie, soit transféré au compte général afin de couvrir les travaux exécutés en 2019. **ADOPTÉE.**

c. Factures novembre 2019

RÉSOLUTION 2019-243

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que les factures du mois de novembre 2019 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

| | | |
|-----------------------------|----------------------|-----------------|
| Compte général | 173 813,64 \$ | |
| Salaires | 62 579,18 \$ | |
| Compte eau et égouts | <u>103 943,62 \$</u> | |
| Total payé en novembre 2019 | <u>340 336,44 \$</u> | ADOPTÉE. |

d. Rapports

Les états financiers du service d'opérations général et du service d'eau et d'égouts au 31 octobre 2019 ont été remis préalablement au Conseil.

8. TRAVAUX PUBLICS

Le rapport de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- Asphaltage de la rue Champlain : réfection en 2020 (montant de 125 000 \$ sécurisé au budget) ;
- Santé et sécurité au travail ;
- Modification (sortie de secours au sous-sol) selon les normes du Prévôt des incendies ;
- Élévateur en fonction au Palais Centre-Ville ;
- Service NB : Travaux en cours au CTAG, ouverture prévue fin janvier ;
- Déneigement (problématique) – Lettre aux propriétaires concernés.

9. SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Aucun rapport mensuel de Mme Marie-Josée Landry, Directrice des sports, loisirs et vie communautaire n'est présenté.

10. TOURISME

Suite à la réunion du comité consultatif touristique tenue ce jour-même, deux soumissions sont présentées en vue de la publication des dépliants touristiques 2020-2021 :

- 1) Ah! Communication : 7 200 \$ plus taxe
- 2) Vanessa Beaulieu (montage)/Merritt Press (impression) : 7 100 \$ plus taxe

RÉSOLUTION 2019-244

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de Vanessa Beaulieu/Merritt Press au cout de 7 100 \$ plus taxe, en vue de la publication du dépliant touristique de la Ville de Saint-Quentin 2020-2021, soit acceptée. **ADOPTÉE.**

11. CORRESPONDANCE

- 1) Frédérique Macarez, Maire de Saint-Quentin, Picardie, France (2^e édition du Week-end Gourmand – l'art culinaire, les 4 et 5 avril 2020) ;
 - **Le Conseil recommande de vérifier auprès des chefs cuisiniers locaux ou de partager l'invitation sur la page Facebook de la Ville ;**
- 2) Lettre de la Ville adressée à l'honorable Robert Gauvin, ministre du Tourisme, Patrimoine et Culture (désignation du nouveau Parc provincial linéaire du Restigouche) ;
- 3) Jacques Doiron, coordonnateur du centre de prise d'appel d'urgence de la Ville d'Edmundston (entente contractuelle pour la répartition des appels pour le service de protection des incendies) ;

- 4) Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (communiqué – « L'AFMNB applaudit la volonté du Gouvernement provincial d'agir en matière de gouvernance locale ») ;
- 5) Province du Nouveau-Brunswick (assiettes fiscales et subventions de financement et de péréquation communautaires 2020) ;
- 6) Assurance Huestis (élus et pompiers) ;
- 7) L'honorable Carl Urquart, ministre de la Sécurité publique (Accord provincial-municipal sur les services de police) ;
- 8) Jeannette Lefebvre (demande d'appui à la Ville/réserve urbaine) :
 - **Cette requête sera apportée à huis clos ;**
- 9) AFMNB (couts des services de police de la GRC 2020).

12. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent un rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et commentent quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 12 novembre 2019. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

13. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

Le Conseil recommande de faire parvenir une lettre de félicitations à Mme Audrey Turcotte pour l'organisation de la parade du Père Noël qui eut lieu le 8 décembre dernier.

14. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 12 novembre 2019. Le rapport de la Directrice générale est également disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

Suite à la rencontre du comité Employeur/employés tenue plus tôt, le Conseil recommande que la requête relativement à la politique sur la fermeture des bureaux durant les tempêtes hivernales, soit discutée à huis clos.

15. AFFAIRES NON TERMINÉES

Campagne de financement Université de Moncton (suivi à la présentation du 26 novembre)

RÉSOLUTION 2019-245

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, qu'une subvention financière de 1 000,00 \$ par année pour une période de 10 ans, à partir de 2020, soit allouée à l'Université de Moncton, en guise de bourse d'études de 1 000,00 \$ attribuable à un étudiant-e de la région de Saint-Quentin inscrit à sa dernière année du baccalauréat dans un des trois campus de l'université.

ADOPTÉE.

Demande d'appui afin de nommer l'aréna « Kim Deschênes »

RÉSOLUTION 2019-246

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que la Ville de Saint-Quentin supporte la décision du conseil d'administration du Centre culturel suite à la demande d'appui afin de nommer l'aréna au nom de la hockeyste Kim Deschênes.

ADOPTÉE.

Conseil des élèves PAJS : partenariat pour la plantation d'arbres

Suite à la marche mondiale pour le climat organisée par un groupe d'élèves de la PAJS, des rencontres seront prévues en 2020 en vue de la plantation d'arbres.

Lotissement Martel

RÉSOLUTION 2019-247

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, qu'une rencontre ait lieu avec le propriétaire du Lotissement Martel ainsi que l'agriculteur concerné, le 28 janvier 2020, relativement au suivi de la rencontre tenue le 3 décembre dernier.

ADOPTÉE.

Les items 15 e et f à l'ordre du jour seront discutés à huis clos.

16. AFFAIRES NOUVELLES

TSNB : sous-politique no 2007-24K – tolérance zéro consommation drogues, alcool et cannabis

RÉSOLUTION 2019-248

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que la sous-politique no 2007-24K – tolérance zéro sur la consommation de drogues, alcool et cannabis, du comité de santé et sécurité au travail, soit approuvée telle que révisée. ADOPTÉE.

Vérification annuelle des comptes de la Ville – désignation de la firme de vérification

RÉSOLUTION 2019-249

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que M. Paul Bérubé de la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit nommé vérificateur pour l'analyse des comptes et la préparation des états financiers 2019 de la Ville de Saint-Quentin. ADOPTÉE.

Priorités 2020 (Direction générale et Direction des finances)

La liste des dossiers prioritaires 2020 de la Direction générale et de la Direction des finances ainsi que le rapport annuel 2019 de la Directrice des finances, ont été remis préalablement au Conseil.

Les items 16 a, b, c, d et h à l'ordre du jour seront discutés à huis clos.

17. AVIS DE MOTION

Aucun.

18. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

Des remerciements sont échangés avec le président de la Société culturelle des Hauts-Plateaux et des vœux des Fêtes de la part du Conseil municipal sont prononcés par la Maire.

19. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 14 janvier 2020 à 19 h 30.

(Mme Monique Thériault quitte la réunion)

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2019-250

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. ADOPTÉE.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2019-251

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

CORRESPONDANCE

Requête de Mme Jeannette Lefebvre

Le Conseil recommande de prévoir une rencontre le 14 janvier 2020 concernant la demande d'appui de Mme Lefebvre afin d'obtenir de plus amples informations en vue de prendre une décision éclairée relativement à cette requête.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

(Mmes Coulombe et Borris se retirent de la réunion pour conflit d'intérêt)

Politique relative à la fermeture des bureaux – tempête hivernale

Le Conseil recommande de rectifier la politique no 2018-53 afin de mieux refléter la décision du Conseil soit, que la Ville ne ferme pas ses bureaux lors de tempêtes hivernales sauf pour de rares occasions. Toutefois, si la décision de fermeture est prise par la Direction, les salaires seront versés aux employés. Dans le cas où un employé ne se rend pas au travail ou quitte de son propre chef en raison d'une tempête, celui-ci ne sera pas rémunéré.

(Mmes Coulombe et Borris reviennent en réunion)

AFFAIRES NON TERMINÉES

Médiation culturelle

RÉSOLUTION 2019-252

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la Maire et la conseillère Thériault soient mandatées à rencontrer M. Pierre Parent, propriétaire du Parc Arthur Parent, relativement au projet de médiation culturelle, auquel la Ville s'est engagée à participer conformément à la résolution no 2019-30 prise à la réunion ordinaire mensuelle du 12 novembre 2019.

ADOPTÉE.

Recyclage

Le Conseil confirme la première collecte des déchets recyclables, soit le 9 janvier 2020 (10 janvier pour le côté ouest de la ville) en alternance avec la collecte des ordures. Un avis sera diffusé et publié par l'intermédiaire des différents supports d'information de la Ville.

AFFAIRES NOUVELLES

Politique no 99-11 (reconnaissance des années de services) : à réviser

Le Conseil recommande d'actualiser la politique no 99-11 relativement à la reconnaissance des années de services des employé-e-s et des élu-e-s municipaux et de ramener l'ébauche à la réunion de janvier 2020.

Maire suppléant-e - désignation

Le Conseil souhaite maintenir le statu quo, soit que le titre de Maire suppléant-e soit maintenu jusqu'au terme du mandat de la conseillère Bossé, en mai 2020.

RÉSOLUTION 2019-253

En vertu de l'article 31 de l'arrêté procédural no 01-2018, il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive au-delà de 22 h.

ADOPTÉE.

« Per diem » demande préliminaire

Le Conseil recommande que les élu-e-s soumettent un rapport d'activités avec toute demande de remboursement de « Per diem », comme pièce justificative et que la demande de participation à l'activité soit adressée au préalable.

ROC : critère de sélection (gala des personnalités bénévoles de l'année) et mission

Le Conseil recommande que les critères de sélection des candidatures aux prix des personnalités et organismes de l'année soient révisés par le comité du Regroupement des organismes communautaires (ROC) et qu'une analyse générale soit effectuée au sein du ROC afin de valider la mission du ROC fondé à la fin de l'année 2001.

Urbanisme

Quelques dossiers en cours de développement sont présentés au Conseil, notamment, celui de la construction d'un bâtiment accessoire sans l'obtention d'un permis au préalable.

RÉSOLUTION 2019-254

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, qu'une lettre soit acheminée au propriétaire du terrain sis au 21, rue Devillier, afin de se conformer à l'arrêté de zonage.

ADOPTÉE.

(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêt)

Comité du personnel

- Poste à la direction des sports, loisirs et vie communautaire :

Le Conseil municipal prend connaissance d'un billet médical confirmant l'absence au travail de Mme Marie-Josée Landry pour la période du 5 au 22 décembre 2019.

- **Évaluation de rendement de la Direction générale :**
Suite à l'évaluation de rendement de la Direction générale effectuée le 3 décembre 2019 par les membres du comité du personnel, le document final est soumis au Conseil municipal pour approbation finale.

RÉSOLUTION 2019-255

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que le rapport du huis clos soit approuvé tel que présenté. **ADOPTÉE.**

20. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 22 h 29.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe